

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

NORMES

EN 795 : 2012 type A
TS 16415 : 2013





La maîtrise du matériel pour le travail en hauteur

NOTICE TECHNIQUE

VECTASAFE® > PROTECTION INDIVIDUELLE
> ANCRAGES > PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

Réf. : VA01

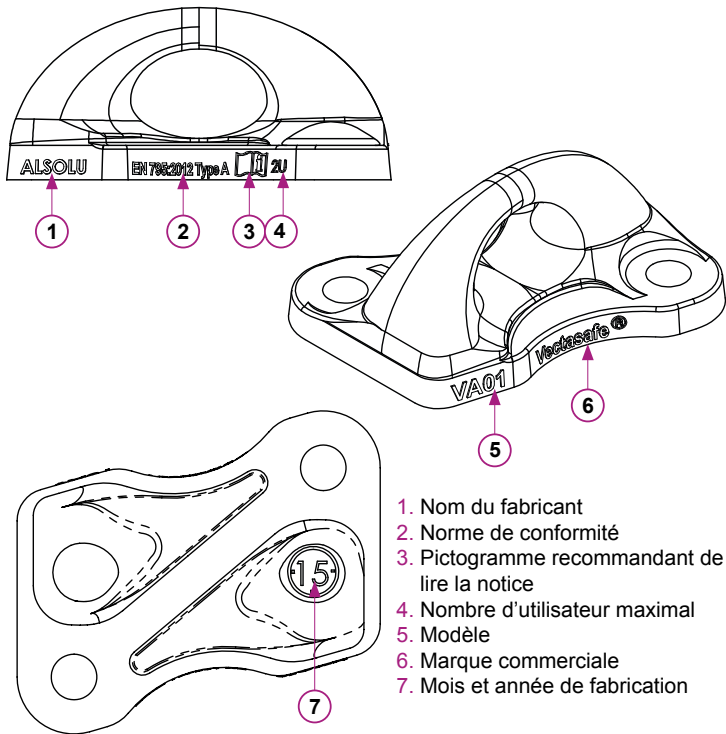
SOMMAIRE

DÉFINITION	3
RÉGLEMENTATION	3
DIMENSIONS	3
INSTALLATION - MONTAGE	3
SENS DE MONTAGE AUTORISÉS	4
SUPPORTS	4
RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'INSTALLATION	4
UTILISATION - ENTRETIEN	4
FICHE DE CONTRÔLE – RÉCEPTION DE LA PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM VECTASAFE®	6
FICHE D'IDENTIFICATION	7
FICHE DE CONTRÔLE ANNUELLE	7
PLAN SCHÉMATIQUE DE L'INSTALLATION	8

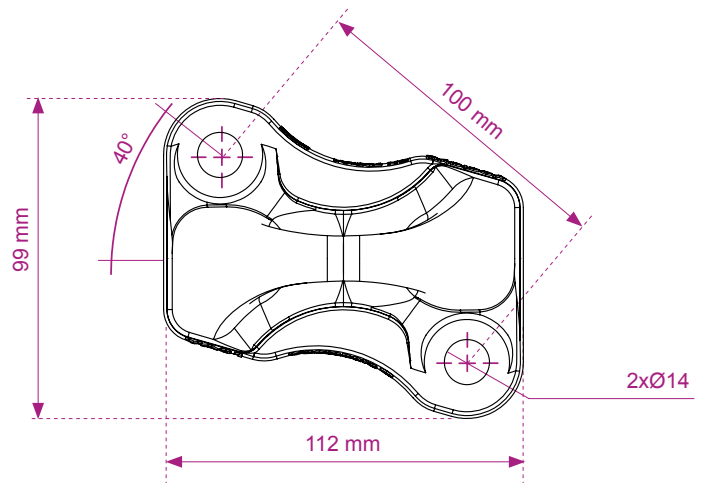
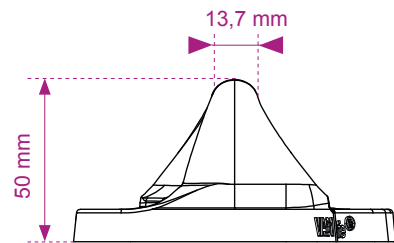
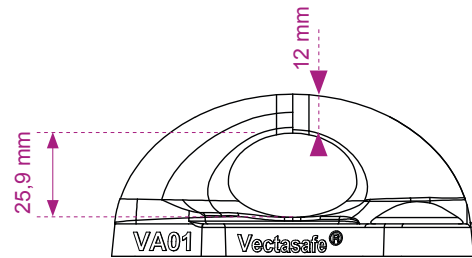
PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

DÉFINITION

La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® est un système de protection individuelle contre les chutes de hauteur. Elle est exclusivement réservée à la mise en sécurité de personnes et doit être utilisée avec des équipements de protection individuelle adaptés (EPI). En aucun cas la platine ne doit être utilisée dans toute autre situation que celle pour laquelle elle est prévue. Son anneau permet directement l'accrochage du mousqueton, connecteur. La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® est en alliage d'aluminium et peut être utilisée en intérieur comme en extérieur.



DIMENSIONS



RÉGLEMENTATION

La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® est conforme à la norme EN 795 : 2012 type A (cf *certificat de conformité*). Au regard de la directive européenne 89/686/CEE, ce point d'ancrage n'est pas un EPI et la certification CE n'est pas applicable. Suivant la norme NF EN 795 et de la spécification technique TS 16415 : 2013, le VECTASAFE® a été soumis aux essais statiques et dynamiques et n'a subi aucune déformation. Charge statique : 1300 DaN dans toutes les directions. Charge dynamique : Essais satisfaisants selon la norme NF EN 795 § 5.3. Selon les essais réalisés, la platine d'ancrage VECTASAFE® peut être utilisée par 2 personnes maximum.

INSTALLATION - MONTAGE

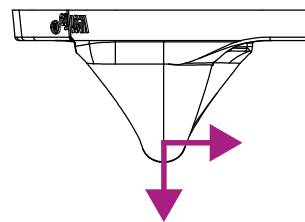
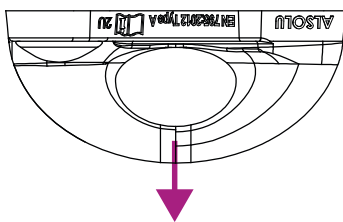
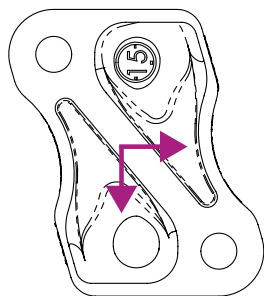
> Choix de l'emplacement :

- Le choix de l'emplacement doit être fait de manière à assurer une sécurité permanente de l'utilisateur.
- Les risques de chutes devront être analysés avant la pose afin de prévenir de tout risque de choc avec des obstacles, machines. Le tirant d'air doit être en adéquation avec les systèmes d'EPI utilisés (*longes, absorbeurs, enrouleurs...*)

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

SENS DE MONTAGE AUTORISÉS

La charge maximale susceptible d'être transmise en service par la platine d'ancrage à la structure est de 9 kN.



SUPPORTS

Sur béton banché, la fixation s'effectue par deux vis M12 et écrous de sécurité.

Nous préconisons une fixation par chevilles chimiques de type ETANCO ou équivalent. À l'extérieur nous recommandons l'utilisation de fixations en acier inoxydable. Pour la fixation directe dans le béton banché, l'épaisseur minimum de béton doit être de 120 mm. Sinon, prévoir une contre plaque et deux tiges filetées pour bridage.

Couple de serrage : 40 N.m

Tout autre support : contacter le fabricant.

RECOMMANDATIONS RELATIVES À L'INSTALLATION

- La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® doit être installée uniquement par des personnes ou organisations compétentes.
- Il convient que l'installation soit vérifiée de manière appropriée, par exemple par calcul ou essais.

UTILISATION - ENTRETIEN

- La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® est conçue pour être utilisée par deux personnes maximum avec un absorbeur d'énergie conforme à la norme EN 355 et d'une longe.
- Elle est réservée exclusivement à l'usage d'ancrage d'équipements de protection individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur de personnes et non pour un équipement de levage.

- Assurez-vous que les EPI que vous utilisez avec la platine d'ancrage aluminium ne soient pas endommagés pour ne pas affecter la fonction de sécurité de celle-ci.

- Avant usage, tout opérateur doit avoir fait l'objet d'une démonstration quant à la connexion du point d'ancrage à l'EPI et à son utilisation.

- La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® ne doit être utilisée que par une personne formée et compétente pour l'utiliser en toute sécurité.

- Avant toute utilisation, l'utilisateur devra s'assurer par un contrôle visuel que la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® ne présente aucune anomalie (*choc, déformation...*) et doit s'assurer qu'il est utilisable et fonctionne correctement.

- Il est essentiel pour la sécurité qu'elle soit toujours correctement positionnée et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chute et la hauteur de chute.




- Un harnais antichute est le seul dispositif de préhension du corps qu'il soit permis d'utiliser dans un système d'arrêt des chutes. Ce dernier est relié au niveau du point antichute avec un absorbeur d'énergie selon la norme EN 355 et d'une longe. Point d'amarrage dorsal ou sternal autorisé.

- Il est essentiel pour la sécurité que la platine d'ancrage soit toujours correctement positionnée et que le travail soit effectué de manière à réduire au minimum le risque de chutes et la hauteur de chute. Veillez notamment à réduire le mou de la longe au maximum.

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

- L'EPI utilisé (*longes, harnais, absorbeur d'énergie etc*) à la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® devra tenir compte des risques liés à la configuration des lieux, il convient ainsi de vérifier qu'en cas de chute, l'utilisateur ne puisse entrer en collision avec le sol ou rencontrer un obstacle sur la trajectoire de la chute (*tirant d'air suffisant*).
- Toute modification de la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® ou toute adjonction à l'équipement ne peut se faire sans l'accord préalable écrit du fabricant.
- Assurez-vous que vous êtes apte à l'utiliser. Certaines conditions médicales, l'usage de médicaments, l'abus d'alcool ou de drogues peuvent affecter votre sécurité.
- Un plan d'urgence doit être mis en place afin de faire face à toute urgence susceptible de survenir pendant le travail.
- En cas d'anomalie apparente ou si la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® a été utilisée pour arrêter une chute, son utilisation doit être stoppée immédiatement et il convient de ne plus en faire usage avant qu'une personne compétente n'ait autorisé par écrit sa réutilisation, après contrôle et vérification.
- Lorsque le dispositif d'ancrage est utilisé en tant que partie d'un système antichute, l'utilisateur doit être équipé d'un moyen permettant de limiter les forces dynamiques maximales exercées sur l'utilisateur lors de l'arrêt d'une chute, à une valeur maximale de 6 kN.
- Si le produit est revendu hors du premier pays de destination, il est essentiel pour la sécurité de l'utilisateur que le revendeur fournisse le mode d'emploi, les instructions pour l'entretien et pour les examens périodiques dans la langue du pays d'utilisation du produit. Ces documents pourront vous être fournis sur demande en contactant le fabricant.
- La platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® ne nécessite aucun entretien particulier cependant, un contrôle visuel doit être effectué au moins une fois par an par une personne compétente et dans le respect strict des modes opératoires d'examen périodique du fabricant. Ce contrôle doit figurer sur le registre de sécurité et permet le maintien de l'efficacité et la résistance de l'équipement. Lors de cet examen, la lisibilité des marquages du produit doit notamment être contrôlée. Un contrôle de la part du fabricant devra être effectué au bout de 10 ans, (*durée de vie recommandée pour la platine d'ancrage aluminium VECTASAFE® à l'issue duquel le fabricant pourra reconduire la garantie pour une période de 10 ans*).

- Le VECTASAFE® doit être stocké et transporté dans un endroit sec et aéré, libre de toute substance susceptible d'affecter l'état des composants comme un environnement humide ou encore corrosif.
- Nous recommandons qu'une plaque signalétique (*voir ci-dessous*) soit placée à proximité de l'ancrage ou à l'accès du site. Cette plaque comporte les indications suivantes : nom du fabricant, caractéristiques, nombre d'utilisateurs, année de fabrication, pictogramme recommandant de lire la notice d'utilisation, pictogramme obligation de porter un harnais de sécurité.

PROTECTION INDIVIDUELLE - ANCRAGE			
PLATINE D'ANCRAGE ALU VECTASAFE®			
Type :	Bi ancrage alu	Normes :	EN 795 : 2012 type A TS 16415 : 2013
Ref :	VA 01	Nombre maximal d'utilisateurs :	2
Année de fabrication :		Date d'installation	
Hauteur de chute :	mètres		
EPI Préconisés :		   EPI OBLIGATOIRE	
VÉRIFICATION ANNUELLE			
DATE		DATE	
VISA		VISA	
INSTALLATEUR		DISTRIBUTEUR	
FABRICANT			
 ZAC de Montrambert Pigeot, Rue Rémi Moise, 42150 La Ricamarie - FRANCE Tél : +33 (0)4 77 47 45 00 - Fax : +33 (0)4 77 47 45 01 Mail : info@alsolu.com			



NOTICE TECHNIQUE

VECTASAFE® > PROTECTION INDIVIDUELLE
> ANCRAGES > PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

Réf. : VA01

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

FICHE DE CONTRÔLE – RÉCEPTION DE LA PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM VECTASAFE®

Objet :

Adresse du chantier :

Exploitant : Représentée par M/Mme :

Adresse :

Tél : Fax : Mail :

Société de montage : Représenté par M/Mme :

Adresse :

Tél : Fax : Mail :

FICHE À REMPLIR PAR LE RESPONSABLE DU CHANTIER (après la pose de(s) ancrage(s) VECTASAFE®)

COCHER :

- Contrôle des fixations au dynamomètre (si support béton)
- Contrôle de la qualité du support effectué
- Les vis de fixations sont bien serrées à un couple de serrage de 40N.m
- La plaque signalétique est visible
- Aucune anomalie n'est constatée
- Vérification du tirant d'air : Nombre de mètres :
- Validation des EPI autorisés pour les utilisateurs

Observations éventuelles :

Date et lieu :

Pour l'exploitant :

Pour la sté de montage :

Date et signature :

Date et signature :



NOTICE TECHNIQUE

VECTASAFE® > PROTECTION INDIVIDUELLE
> ANCRAGES > PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

Réf. : VA01

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

FICHE D'IDENTIFICATION

Une fiche d'identification doit accompagner le produit durant la durée de son utilisation.

Type d'équipement : Platine d'ancrage aluminium

Marque commerciale : VECTASAFE®

Fabricant : Alsolu, Zac de Montrambert Pigeot, Rue Rémi Moïse, 42150 La Ricamarie - FRANCE

Tél : +33 (0)4 77 47 45 00 - Fax : +33 (0)4 77 47 45 01 - Email : info@alsolu.com

Année de fabrication (voir marquage) :

Date d'achat :

Date d'installation :

Date de première utilisation :

FICHE DE CONTRÔLE ANNUELLE

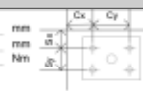
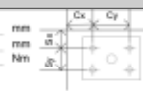
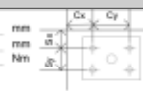
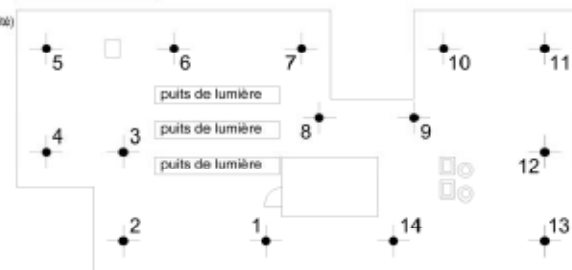
DATE	TYPE EXAMEN	NOM EXAMINATEUR	SOCIÉTÉ EXAMINATEUR	SIGNATURE EXAMINATEUR	REMARQUE	DATE PROCHAIN EXAMEN

Suite à chaque examen périodique il est de la responsabilité de la société examinateur d'apposer un macaron de la date de la prochaine vérification à effectuer sur la platine d'ancrage VECTASAFE®. Ce macaron doit être lisible et visible.

PLATINE D'ANCRAGE ALUMINIUM

PLAN SCHÉMATIQUE DE L'INSTALLATION

Il convient d'apposer un plan schématique sur le bâtiment afin qu'il soit visible pour tous.
Voici un exemple de plan schématique de l'installation qui peut être utilisé.

Plan schématique de l'installation																											
Bâtiment/Structure																											
Adresse :	N° de commande :																										
Remarques :	Type de commande :																										
	Forme du toit :																										
	Dispositif d'ancrage :																										
Client																											
Nom :	Contact :																										
Adresse :	N° de téléphone :																										
Installateur																											
Nom :	Chef installateur :																										
Adresse :	N° de téléphone :																										
Dispositif d'ancrage																											
Fabricant :																											
Identification du modèle/type :																											
Composant du bâtiment																											
Composant 1 : par exemple plafond en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 250 mm																										
Composant 2 : par exemple poteau en béton	Épaisseur minimale : par exemple : 500 mm																										
Matériau de construction : par exemple béton armé	Qualité : par exemple : C25/30																										
Fixations/Goujons																											
Données relatives aux fixations :	<table border="0"> <tr> <td>Diètre du trou foré : _____ mm</td> <td rowspan="3">  </td> <td>Type :</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>Profondeur du trou foré : _____ mm</td> <td>Matériau :</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>Couple : _____ Nm</td> <td>Distance min. du bord (c) :</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>Distance de bord Cx : _____</td> <td>Cy : _____</td> <td>Espacement axial min. (s) :</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td>Espacement axial Sx : _____</td> <td>Sy : _____</td> <td>Épaisseur min. du composant :</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Résistance à la traction admissible :</td> <td>_____</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Force de rupture admissible :</td> <td>_____</td> </tr> </table>	Diètre du trou foré : _____ mm		Type :	_____	Profondeur du trou foré : _____ mm	Matériau :	_____	Couple : _____ Nm	Distance min. du bord (c) :	_____	Distance de bord Cx : _____	Cy : _____	Espacement axial min. (s) :	_____	Espacement axial Sx : _____	Sy : _____	Épaisseur min. du composant :	_____			Résistance à la traction admissible :	_____			Force de rupture admissible :	_____
Diètre du trou foré : _____ mm		Type :		_____																							
Profondeur du trou foré : _____ mm		Matériau :		_____																							
Couple : _____ Nm		Distance min. du bord (c) :	_____																								
Distance de bord Cx : _____	Cy : _____	Espacement axial min. (s) :	_____																								
Espacement axial Sx : _____	Sy : _____	Épaisseur min. du composant :	_____																								
		Résistance à la traction admissible :	_____																								
		Force de rupture admissible :	_____																								
Données non requises si fixation traversante																											
Situation réelle :																											
Remarques :																											
Méthode de forage :	<input type="checkbox"/> Marteau <input type="checkbox"/> Rotatif <input type="checkbox"/> Nettoyage du trou foré <input type="checkbox"/> Choc <input type="checkbox"/> Système <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Humide <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> Sec <input type="checkbox"/> non																										
Dispositif d'essai :	<input type="checkbox"/> Clé dynamométrique <input type="checkbox"/> Dispositif d'essai des fixations																										
LISTE DE CONTRÔLE :	Plan au sol du toit																										
<input type="checkbox"/> Substrat sauf exception (aucun doute sur la capacité) <input type="checkbox"/> Installation conforme aux instructions du fabricant <input type="checkbox"/> Fixations recommandées utilisées <input type="checkbox"/> Toutes les fixations photographiées avec numéro d'identification <input type="checkbox"/> Fixations visibles <input type="checkbox"/> Plan d'installation apposé sur le site <input type="checkbox"/> Immobilisation des vis par technique de fixation traversante <input type="checkbox"/> Informations complémentaires																											
Force d'arrachement (kN), couple requis (Nm) ?																											
Point d'ancrage 1	Point d'ancrage 5	Point d'ancrage 9	Point d'ancrage 13																								
Point d'ancrage 2	Point d'ancrage 6	Point d'ancrage 10																									
Point d'ancrage 3	Point d'ancrage 7	Point d'ancrage 11																									
Point d'ancrage 4	Point d'ancrage 8	Point d'ancrage 12																									
Fixations supplémentaires : _____																											
Remarques du chef installateur : _____																											
Date :		Signature :																									

Lorsque plusieurs points d'ancrage doivent être photographiés à des fins d'identification, il est recommandé de marquer les dispositifs d'ancrage avec des numéros et d'incorporer cette numérotation dans les dossiers d'inspection du dispositif d'ancrage et le plan au sol de la zone d'installation.